

N°NUMERO ACTE **DU CONSEIL MUNICIPAL**
VOEU N°DL20230058 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 27 MARS 2023

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 17/03/2023 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Gilles GRECO ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Abba CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 20h26) , M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Aline MOUSEGHIAN a donné procuration à M. Francis NGOH NGANDO

Mme Catherine CHAPARD a donné procuration à M. Régis CADEGROS

M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE

Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 20h26)

M Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à M. Gilles GRECO

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

VOEU DU GROUPE "SAINT-CHAMOND, D'ABORD !" - OPÉRATION CHÈQUE-PAIN : POUR UN SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE AU MARCHÉ TEST

Mme Isabelle SURPLY expose ce qui suit :

Suite à la crise énergétique touchant de plein fouet le secteur énergivore de l'artisanat de la Boulangerie-Pâtisserie, l'association d'intérêt public « les Petites Fées » a ouvert une cagnotte Leetchi en vue d'aider les artisans-boulangers-pâtisseries de la commune.

Cette cagnotte est abondée par de l'argent privé, provenant de généreux donateurs qui souhaitent bénéficier d'une réduction d'impôt.

L'association a saisi le groupe municipal « Saint-Chamond d'Abord » afin de leur demander de transformer cette aide privée. Le groupe a eu l'idée de convertir le montant de cette cagnotte en « voucher » c'est-à-dire, en chèques-pain, pour aider à la relance économique locale. L'objectif étant de les distribuer à tous les artisans-boulangers de la commune afin de réaliser un marché-test. Une sorte de monnaie locale, propre à chaque boulangerie, car le chèque doit être consommé dans la boulangerie qui l'a distribué.

Le tout poussé par l'agence de Communication MF Événementiel, sans un centime d'argent public. A ce jour, plusieurs boulangeries ont accepté de participer à l'opération et en sont satisfaites.

Pour gagner en crédibilité, la Métropole pourra apporter publiquement son soutien à cette opération de la manière qu'elle le souhaite (ex: apposer son logo sur les chèques-pain, promouvoir le lien de la cagnotte sur le site de la Métropole, etc...) en utilisant tout moyen qu'elle jugera pertinent mais sans que cela ne coûte au contribuable.

Vœu : La Ville de Saint-Chamond demande à Saint-Étienne Métropole d'apporter son soutien à l'opération de marché-test chèques-pain initiée par l'« Association les Petites Fées ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour,

37 contre

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; M. Romain PIPIER ; M. Pierre-Mary DESHAYES

DÉCIDE :

- **de rejeter** ce vœu.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 28/03/2023



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Hervé REYNAUD

Geneviève MASSACRIER

Date de mise en ligne 6 avril 2023